

KUFR. Mécréances et hérésies en terre d'islam, Berg International, 2012.
Copyright@2012

Lors du travail qui a précédé la parution de ce livre, la maison d'édition m'a imposé un certain nombre de coupes. Par conséquent, certains chapitres n'ont pas été publiés et ce pour des raisons que je ne partage pas. Je les propose ici aux lecteurs intéressés.

LE MARKETING MUSULMAN

Les produits « halal » se trouvent aujourd'hui dans un nombre croissant de supermarchés. Liebig propose désormais des soupes « Certifié Hallal sous le contrôle strict de la grande mosquée de Lyon (de Paris ou d'Evry¹) » avec conseils culinaires au dos en français et en arabe. Lays fait de même pour les chips (sauf sur les paquets « goût viande »...). Maggi avec les surgelés. Et même le foie gras²... Les Serments de Strasbourg (842) marquant la naissance symbolique de la langue française ont été oubliés depuis longtemps, tout autant semble-t-il, que l'unité linguistique datant de la Révolution française voire même des recruteurs de Louis XIV et Louis XV.

La viande *halal* (licite) est une viande abattue selon le rituel d'abattage traditionnel appelé *dhabiba*³. La confusion entre les deux est fréquente. Elle explique l'idée reçue qui veut que *halal* ne concerne que les viandes alors qu'il peut aussi renvoyer aux objets et aux comportements. A contrario, ce qui est illicite est dit *haram*. Par ailleurs, *halal* n'a de sens qu'en terre traditionnellement non-musulmane afin de garantir aux musulmans « expatriés » la licéité de la viande. Dans le cas contraire, les récompenses divines (*hassanat*) s'éloigneraient immanquablement du fidèle.

¹ Agrémentées par l'état afin « d'habiliter des sacrificateurs à pouvoir exercer en abattoir », elles constituent une institutionnalisation de l'abattage. Eviter les abattages clandestins et favoriser un débouché considérable pour les filières d'élevage se ferait-il au détriment de la laïcité ? Par ailleurs, halal ne prend qu'un « l » et l'orthographe en prend pour son grade...

² <http://www.foie-gras-rougie.com/foie-gras-halal,150.html#>. Ce que l'on ne sait pas c'est que les musulmans et les juifs sont de gros consommateurs de *halal* et de *casher*. Toute la viande abattue rituellement et qui n'a pas été consommée est réinjectée dans le circuit général. L'Occident mange donc de la viande « religieuse » sans le savoir. Mais le problème n'est pas là car pour l'athée, la viande *halal* n'est jamais que de la viande normale, tout comme l'eau bénite n'est que de l'eau plate. Mais les musulmans accepteraient-ils de manger la viande des mécréants ? Elle n'est, après tout, guère plus pestilentielle pour leur foi que leur propre viande ne l'est pour l'équilibre des athées. Vraisemblablement pas, car la réciprocité entre croyants et *ka'firs* n'est pas de mise.

³ Historiquement, ce rituel s'explique par la volonté d'éviter le gâchis de sang lié au sacrifice de l'animal. Principe vital donné par Dieu, le sang ne doit pas souiller la terre. Pour contourner le problème, les religions en ont fait un rituel en l'honneur du Créateur. Lors de ce sacrifice, l'immolation de la bête n'est donc plus considérée comme un meurtre.

Les jouets pour enfants ne sont pas en reste⁴. Ainsi, la poupée Elif (elle prie en turc et récite les sourates du Coran) rencontre un succès grandissant. De même que ses cousines, les poupées Fulla et Razanne toutes deux parfaitement voilées. Désormais, Barbie a vécu... Ammar Saadeh est propriétaire de Noorart, une entreprise du Michigan spécialisée dans la fabrication de jouets et inventeur de cette « poupée musulmane ». Il explique qu'elle « est une réponse directe à une poupée Barbie beaucoup trop sexy et glamour, à laquelle les jeunes musulmanes ont du mal à s'identifier⁵ ». Comment analyser une telle profusion de « jouets communautaires » ? Certes, ils correspondent à une sensibilité particulière et rien dans l'absolu n'interdit de préférer une poupée drapée de noir à la nudité de Barbie. Après tout, il existe des épiceries chinoises, coréennes ou hindoues, ainsi que des pagodes birmanes et des librairies catholiques. Personne ne semble s'en offusquer outre mesure. Le fait est que les musulmans ne sont pas les seuls initiateurs de cette profusion de produits religieux. Les industriels ont rapidement compris qu'il existait là de gigantesques parts de marché à conquérir. Ainsi, la marque « Zakia Halal (c'est toujours un régal...) » propriété de Panzani sponsorise l'émission « Un dîner presque parfait. » Pierre Martinet confie à sa femme d'origine turque, Nurdan, le développement de son secteur *halal*. Quant à Quick, il propose des burgers *halal*. En banlieue parisienne uniquement car c'est là que la marque trouve les indicateurs propices au développement de ce nouveau et juteux marché : survente des burgers au poisson, mévente des burgers au bacon, baisse des ventes en période de ramadan... Sans compter la concurrence des fast-foods « officiellement » *halal*. Peu à peu, dans les supermarchés comme ailleurs, les industriels promeuvent le religieux comme force de vente. Dans un autre domaine, qui sait que la BFCOI, banque française réunionnaise et filiale de la Société Générale, réalise des placements en accord avec les principes musulmans et validés par un *Sharia Board* comprenant des conseillers religieux aux interprétations divergentes ?...

Le halal, le voile, la finance islamique, pourquoi le mécréant devrait-il regarder ces éléments désormais très répandus dans nos sociétés occidentales d'un mauvais œil ? Où se situe le problème ? Peut-être dans le fait que, chaque fois que l'Occident et ses industriels, mettent en avant ce type de produits, ils favorisent l'introduction et l'application de la charia dans nos sociétés⁶. Il en va de même pour la construction des moquées dans lesquelles on enseigne la charia. Peu à peu l'Occident s'adapte à la charia et laisse une loi religieuse ancestrale lui dicter sa conduite. Ignorance ? Préoccupations électorales ? Souci d'acheter la paix sociale ?

⁴ Ceux pour adulte non plus du reste puisque désormais il existe un sex-shop *halal*... : <http://elasira.com/intro>. Qu'on se rassure, point de godemichets ou de vibromasseurs ! L'ensemble doit rester pudique et relève plus de la sensualité que de la pornographie. A moins que l'intérêt pour cette dernière soit refoulée et inavouée...

⁵ http://www.lexpress.fr/actualite/societe/le-business-de-la-burqa_779990.html.

⁶ On découvrira sur <http://www.enquete-debat.fr/archives/les-musulmans-ont-ils-le-droit-dapostasier-en-france>, que le « droit de changer de religion » proposé par Chevènement lors de la consultation de 1999 a été abandonné sous pression du Conseil Européen de la Fatwa et de la Recherche...

Lorsque Khomeiny lance sa fatwa sur Salman Rushdie en 1989, pensait-il à ce point-là parvenir à inféoder l'Occident à la charia ? De tels arguments ne manqueront pas de déplaire...